



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

coopération économique

Question écrite n° 75234

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'état actuel de la coopération dans la zone caraïbe. Si la nécessité d'un schéma directeur est apparue clairement, la question se pose de savoir quels sont les moyens mis en oeuvre pour créer cette coopération. Or il apparaît que le fonds de coopération n'est doté que de 760 000 euros pour l'ensemble de la zone caraïbe. Cette somme semble bien insuffisante pour que la Guadeloupe et la Martinique puissent profiter de quelconques retombées. Il lui demande donc quelle est la situation actuelle de cette coopération et quels sont les résultats escomptés pour les DOM des Caraïbes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75234

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-Mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1979